



LIGUE NAVALE DU CANADA
DIVISION QUÉBEC
DEPUIS 1956

DIRECTIVES AU TROPHÉE DU PRÉSIDENT POUR LES CADETS DE LA LIGUE

Cette récompense est la plus haute distinction remise à un cadet de la Ligue Navale par la Ligue Navale du Canada. Tous les finalistes recevront la médaille d'Excellence. L'attribution du Trophée du Président de la Division du Québec a été approuvée à l'unanimité à l'assemblée générale annuelle d'octobre 2001.

Cette reconnaissance est accompagnée d'un trophée et d'une bourse de cinq cent dollars (500\$), offerte par la Ligue Navale Division du Québec et est décernée lors du banquet de l'assemblée générale annuelle de la Division, en octobre de chaque année. Le gagnant sera automatiquement candidat pour le titre de Cadet de la Marine de l'année, au niveau national.

OBJECTIFS

Le Trophée du Président a pour but de reconnaître les cadets qui se distinguent par leurs actions, leur leadership, leur implication communautaire, ainsi que leur engagement au programme et à la Ligue Navale et de reconnaître le travail accompli par nos cadets et cadettes.

Le récipiendaire fera la preuve qu'il est capable de partager ses idées et ses expériences dans sa collectivité. Ainsi reconnue, cette personne démontrera la confiance nécessaire pour être un représentant de la Ligue Navale dans la communauté et auprès de ses pairs.

Le Trophée du Président peut être cumulé avec toutes autres récompenses.

CRITÈRES

- Présenter son dossier de candidature en complétant le formulaire Mise en candidature.
- **ÊTRE TOUJOURS UN CADET ACTIF D'UN CCLN** le jour de la sélection finale (date de l'AGA de la Division).
- Ne pas avoir atteint l'âge de 12 ans avant le 1^{er} janvier de l'année de sa nomination.
- Être cadet depuis un minimum de deux ans dans un Corps de cadets sous la juridiction de la Ligue Navale du Canada, Division du Québec.
- Avoir réussi sa qualification de Cadet-maître de 2^e classe.
- Soumettre une lettre de présentation expliquant les raisons de sa candidature, présentant un bref historique de son cheminement dans le programme des cadets et démontrant son implication dans sa communauté.
- Être recommandé par le président de la succursale.
- Être recommandé par le commandant du Corps de cadets.
- Obtenir des lettres de référence auprès des autorités scolaires, communautaires et autres.



LIGUE NAVALE DU CANADA
DIVISION QUÉBEC
DEPUIS 1956

SÉLECTION DES FINALISTES

Toutes les candidatures doivent être soumises au bureau de la Division au plus tard le **31 août**, avec le formulaire de Mise en Candidature au Trophée du Président.

Une (1) seule candidature par Corps de cadets sera acceptée.

Chaque candidature recevra un accusé de réception.

Une sélection préliminaire sera faite pour chaque candidature selon la grille d'évaluation ci-jointe pour établir la liste des trois finalistes.

Les présidents et les commandants des finalistes seront informés le plus tôt possible et **devront assurer la présence de leur finaliste à l'Assemblée Générale Annuelle de la Division** où la sélection finale aura lieu. Les dépenses des finalistes lors de l'AGA sauf le déplacement sont aux frais de la Division du Québec.

Dans le cas où un candidat sélectionné comme finaliste quitte le programme à titre de cadets de la Ligue Navale, il sera automatiquement remplacé par le candidat suivant. L'objectif étant de permettre à un maximum de cadets de vivre l'expérience.

Les finalistes devront se présenter le vendredi soir pour une entrevue traitant de différents sujets; son rôle de représentant, le programme des cadets, la Ligue Navale, la citoyenneté et le leadership. Les finalistes recevront le guide de préparation à l'entrevue. Tous les finalistes devront être présents du vendredi soir jusqu'au dimanche midi.

Un Comité de sélection composé du Président de la Ligue Navale du Canada, Division du Québec ou son représentant venant de l'exécutif, un membre de l'Unité Régionale de Soutien aux Cadets (Est), le Commandant divisionnaire des cadets de la Ligue Navale ou son représentant et une personnalité de la ville hôte et/ou un notable, désignera le gagnant au Trophée du Président suite à des entrevues individuelles avec les finalistes.

Tous les finalistes devront préparer une allocution d'une durée de deux à cinq minutes. Une copie de l'allocution doit être remise le vendredi soir au responsable. Le récipiendaire du trophée du président devra livrer cette allocution lors de sa nomination.

Une plaque souvenir commémorant leur participation comme finaliste au Trophée du Président, sera remise à chacun. Il y aura possibilité pour la famille des finalistes d'assister à leurs frais, au banquet, en s'inscrivant auprès de la succursale. Il sera aussi possible de prendre des photos.

Le Trophée du Président est un défi à relever pour les cadets et cadettes.

Christine Martin
Responsable des bourses et récompenses
recompense@liguenaaveducanada.qc.ca



LIGUE NAVALE DU CANADA
DIVISION QUÉBEC
DEPUIS 1956

POSITION

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom du candidat

Apparence générale du dossier	/5
Exposé du candidat	/15
Cheminement dans le programme	/5
Qualifications (1 point/qualifications)	/10
Activités estivales (1 point/activités)	/5
Distinctions (1 point/distinctions)	/5
Présentation des documents (1 point/ documents)	/20
Copies des bulletins scolaires	/5
Rendement scolaire (selon la moyenne) 85% à 100% 5 pts 75% à 84% 4 pts 70% à 74% 3 pts 65% à 69% 2 pts 60% à 64% 1 pt	/5
Activités parascolaires et communautaires (1 point/activités)	/10
Lettre du président de la succursale de la Ligue	/5
Lettre du commandant	/5
Lettre de recommandation (1 point/ lettres)	/5
TOTAL	/100